Revue de Presse canton Albertville 1
Martine BERTHET & Hervé GAYMARD
***

POUR INFORMATION

Mercredi 30 mai 2018

Dauphiné Libéré, édition Chambéry - le 30 mai 2018

SAVOIE | Cette nouvelle organisation devrait être effective d'ici l'été, et vise à rétablir la situation du Centre hospitalier Albertville-Moûtiers, en difficulté

Albertville, Moûtiers, Chambéry : une seule direction pour les hôpitaux

Face aux difficultés financières et de recrutement rencontrées par les Centres hospitaliers d'Albertville-Moûtiers (Cham) et de Saint-Pierre-d'Albigny, l'Agence régionale de santé (ARS) a proposé la création d'une direction commune avec le Centre hospitalier Métropole Savoie (CHMS). C'était a priori l'une des trois options qui s'offraient à l'ARS : la direction commune, la fusion ou la mise sous tutelle. Et selon les défenseurs du projet, la meilleure des trois.

Lundi, le conseil de surveillance du Centre hospitalier Albertville-Moûtiers a voté pour cette solution à l'unanimité, moins une abstention. Le soir même, le conseil municipal d'Albertville s'est penché sur une motion, reprenant les arguments de la délibération du conseil de surveillance. Objectif : demander des garanties sur la pérennité et l'indépendance du Cham (lire ci-contre). Elle a été votée à l'unanimité, moins les six abstentions des élus de gauche.

La direction commune devrait donc être effective d'ici l'été, selon l'ARS. Concrètement, il devrait y avoir un directeur adjoint à Albertville, qui dépendrait du directeur du CHMS, à Chambéry. Et ce n'est pas sans inquiéter certains habitants de l'arrondissement. Quatre membres du collectif de défense de l'hôpital de Moûtiers étaient d'ailleurs présents au conseil municipal d'Albertville, craignant qu'après "leur" hôpital, ce soit le tour du site d'Albertville d'être démantelé.

D'ici cet été, le Centre hospitalier Albertville-Moûtiers (ici le site d'Albertville) n'aura plus qu'un directeur adjoint rattaché à Chambéry.
Photo Marine VERNAZ

Le conseil de surveillance demande des garanties à l'ARS

Frédéric Burnier Framboret, maire d'Albertville et président du conseil de surveillance du Cham, est plus optimiste. Tout en « entendant les inquiétudes », il affirme : « J'essaie d'agir pour notre avenir. » D'où cette motion, « rédigée avec la communauté médicale et les représentants des usagers ». Dans un courrier au directeur général de l'ARS, le maire d'Albertville a aussi insisté sur le fait que « ce changement des modalités de direction du Cham devait constituer une vraie opportunité pour maintenir et développer les activités actuelles du site d'Albertville, et non pas une étape dans une simple logique de rationalisation visant à relocaliser progressivement certaines activités médicales à Chambéry ».

C'est bien ce que craignent les élus de gauche albertvillois, en pensant à l'histoire récente des hôpitaux en Tarentaise. Après avoir souligné les effets néfastes de la mise en place de la tarification des activités dans les hôpitaux, Philippe Perrier a rappelé le projet de regroupement des trois hôpitaux de Tarentaise (Albertville, Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice), qui s'est transformée en fusion imposée pour Albertville et Moûtiers, avec la promesse, jamais tenue, de construction d'un nouvel établissement à La Bâthie. « On nous avait aussi garanti que si Moûtiers fermait, Albertville garderait son autonomie. Or, la mise sous tutelle n'est pas loin ! Nous ne devons pas être à la botte de l'ARS, c'est un fossoyeur. »

Frédéric Burnier Framboret, lui, veut croire dans les engagements pris. Il assure que « cette direction commune est une garantie d'attractivité pour le Cham ».

L'ARS annonce ne pas avoir l'intention de supprimer de services à Albertville. Au contraire, elle dit vouloir créer « une dynamique entre un hôpital qui marche bien et un hôpital qui marche moins bien ». L'idée, c'est notamment de renforcer le Cham, avec des médecins qui travailleraient deux tiers de leur temps à Chambéry, et de recruter à l'échelle du centre hospitalier de la Savoie.

La motion du conseil municipal d'Albertville sera proposée au vote de l'agglomération Arlysère, de toutes les communes de l'agglomération et de Moûtiers.

Laurence VEUILLEN

LE CHIFFRE

4 millions d'euros. Ce serait le montant du déficit du Cham, chaque année, depuis la fermeture des urgences, en 2015, selon le collectif de défense de l'hôpital. D'autres sources annoncent 2 millions. Questionnée hier sur le sujet, l'ARS n'a pas donné suite.

Les arguments de la motion

La délibération votée en conseil de surveillance, et la motion prise en conseil municipal, s'appuient sur ces principaux arguments :

▶ préserver les prérogatives du conseil de surveillance du Cham.

▶ Restaurer l'image de l'établissement comme hôpital de proximité, avec une offre de soins en pédiatrie, médecine, cardiologie, pneumologie, chirurgie et obstétrique.

▶ Affirmer la spécificité de cet hôpital situé dans une zone de montagne dédiée à la pratique sportive saisonnière : traumatologie et médecine du sport.

▶ Recruter les médecins nécessaires pour assurer la continuité des soins (notamment sur les urgences, cardiologie, pneumologie, radiologie), et le renforcement rapide de certaines équipes notamment chirurgicales…

▶ Définir des règles de prise en charge, par la CPAM, des patients sur le site d'Albertville, afin d'éviter une fuite vers Chambéry.

Frédéric Burnier Framboret, maire d'Albertville et président du conseil de surveillance du Cham, a participé à l'élaboration du texte. Photo Le DL/Th.G.

▶ Garantir une offre de soins (premier secours, imagerie, SSR et médecine) sur le site de Moûtiers.

▶ Organiser la sécurisation d'un dispositif d'aide médicale urgente qui soit efficient dans la vallée de Tarentaise.

▶ Reconfigurer ou reconstruire les Ehpad de Moûtiers et Albertville dans des délais rapides.

▶ Dresser un bilan, dans les six mois, pour vérifier les conditions posées ci-dessus.

Le point de vue d'un médecin : « Il faut recréer des postes d'internes à Albertville

Étienne Bory, président de la commission médicale d'établissement du Cham, siège au conseil de surveillance. Il reconnaît que cette direction commune « peut aider le recrutement, et que les temps partagés entre deux hôpitaux peuvent fonctionner, d'autant que cela existe déjà ». Il ajoute : « Aujourd'hui, des spécialistes de Chambéry viennent à Albertville une journée par semaine ou toutes les deux semaines. Mais on ne peut pas fonctionner qu'avec des temps partagés. Il faut du suivi dans les services, et une continuité de soins ».

Tout comme le maire d'Albertville, il insiste sur la nécessité de rétablir les postes d'internes dans la commune. « La décision de les supprimer, prise cet hiver, est appliquée depuis début mai. La faculté concentre, aujourd'hui, les internes dans les grands centres hospitaliers. Le Cham a perdu 4 postes aux urgences, et 1 en pédiatrie. Cela représente une charge de travail supplémentaire pour les médecins. C'est d'autant plus regrettable que les internes apprécient de travailler à Albertville. Ils notent très bien leurs stages et l'encadrement. Certains demandent à revenir comme assistant en fin de cursus. »

L.V.

Dauphiné Libéré, édition Chambéry - le 30 mai 2018

SAVOIE

Vincent Rolland intègre une commission d'enquête sur l'accès aux soins

➜ Le député savoyard LR Vincent Rolland a intégré la commission d'enquête sur l'égal accès aux soins des Français sur l'ensemble du territoire, et sur l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre pour lutter contre la désertification médicale en milieux rural et urbain, à l'Assemblée nationale. « Selon les territoires, l'accès aux soins est rendu difficile et certaines populations sont particulièrement pénalisées par la désertification médicale. La situation est aujourd'hui très disparate et préoccupante, mais elle deviendra alarmante ces prochaines années, si des solutions ne sont pas proposées rapidement. C'est la mission que s'est fixée cette commission d'enquête. Comment ne pas se préoccuper des populations les plus fragiles – personnes âgées, peu mobiles, à faibles revenus, en situation de handicap… - qui sont les plus concernées par cette situation ? », commente l'élu.

CHAMBÉRY | Le défi avait été lancé par des commerçantes de la ville pour Odyssea

Une guirlande de soutiens-gorge de 874 mètres

L'œuvre résultant de l'initiative des commerçantes de Chambéry a été accrochée de manière éphémère vendredi soir, sur le boulevard de la Colonne, avant sa mesure par un huissier de justice. Elle a été magnifiée par la symbolique de soutien, à travers le week-end en rose record d'Odyssea. Photo le DL/F.R.

Environ 1 400 vieux soutiens-gorge ont été collectés et attachés bout à bout, pour une longueur totale de 874,20 mètres.

La performance est de taille pour le défi de la plus grande guirlande de soutiens-gorge lancé par des commerçantes de Chambéry partenaires de l'union commerciale et artisanale dans le cadre du week-end de la course Odyssea contre le cancer du sein. La générosité de tous, commerçants et clients de leurs boutiques, jusqu'à la mesure et la validation gracieuse par l'huissier de justice, Céline Boursier, n'aura certes pas permis de faire entrer Chambéry au Guiness book (1,8 km de long à battre).

Mais pour un challenge réalisé en à peine huit jours, et avec la force de la symbolique de l'initiative, cela valait bien tous les records de distance.

Dauphiné Libéré, édition Aix-les-Bains – le 30 mai 2018

SAVOIE | Point d'étape, après six mois d'existence

La nouvelle fédération du BTP compte 2 000 salariés

Sylvain Bastien, référent Lyon-Turin, Pierre Martoia, secrétaire, Patrick Richiero, président de la fédération BTP 73, David Gandaubert, vice-président, Jean-Michel Colle, secrétaire général, et Gary Germany, trésorier.

Le 11 décembre 2017, une nouvelle fédération savoyarde du BTP était lancée par une vingtaine d'entrepreneurs du département. Une situation résultant de conflits entre l'ancienne fédération et le bureau national (lire hors texte).

Une équipe qui s'étoffe

Hier, après six mois consacrés essentiellement à mettre en place un conseil d'administration, recruter les premiers collaborateurs salariés, élargir l'assiette des adhérents et, surtout, renouer les liens avec nombre d'organismes privés, publics et institutionnels, Patrick Richiero, entouré du noyau dur de son équipe dirigeante, a fait un point d'étape. « Un secrétaire général, une attachée de direction, un juriste spécialisé dans le droit social et les marchés publics et privés viennent d'être recrutés. L'équipe de permanents sera complétée en fin d'année par un chargé de l'environnement et un chargé des métiers. Côté adhésions, nous sommes désormais riches de 40 membres [soit environ 2 000 salariés, Ndlr]. Notre objectif est d'approcher la centaine en fin de millésime. En parallèle, nous avons beaucoup œuvré à l'amélioration des relations avec les fédérations des départements voisins, notamment avec la Haute-Savoie. Nous avons également conforté nos liens avec la FFB [fédération française du BTP], la FRTP [fédération régionale des travaux publics], la CGPME [Confédération générale des petites et moyennes entreprises], le Medef [Mouvement des entreprises de France], et réaffirmé notre volonté de continuer à être les interlocuteurs privilégiés du monde politique et économique régional. D'autres chantiers sont en cours ou à venir. La signature de conventions ciblées (Banque de France, Cristal habitat…), la nomination d'un référent Lyon-Turin, notre retour au sein du groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification… sont d'ores et déjà acquis. Dans un contexte de reprise, ce sont autant de d'actions à même de fédérer et de susciter un nouvel élan profitable à tous. »

G.J.

Retour sur un épineux conflit

■ **Novembre 2017.** Jacques Chanut, président de la FFB, informait adhérents, élus, institutions, organismes professionnels et chambres consulaires de l'exclusion de la fédération du BTP Savoie de la structure nationale.

■ **11 décembre 2017.** Une nouvelle fédération du BTP, présidée par Patrick Richiero, était lancée par une vingtaine d'entrepreneurs savoyards. Dans le même temps, René Chevalier, président de la fédération du BTP 73 en place, s'appuyant sur sa réélection à l'unanimité, en juin 2017, et contestant la légitimité de cette création, portait l'affaire devant le tribunal administratif de Paris.

■ **9 janvier 2018.** Débouté, René Chevalier lançait une nouvelle procédure en justice, dont les attendus devaient être prononcés en juillet prochain.

ALBERTVILLE

Dauphiné Libéré, édition Chambéry - le 30 mai 2018

ALBERTVILLE

Gros plan sur l'attractivité des territoires de montagne, vendredi

» Vendredi, à Albertville, la fédération des Entreprises publiques locales (Epl) organise une rencontre intitulée "Territoires de montagne, les clés de l'attractivité".
Ouverte aux élus, dirigeants de collectivités et d'Epl, acteurs du développement local et journalistes, cette rencontre sera l'occasion d'échanger sur les ingrédients qui composent l'attractivité des territoires de montagne, et de les assimiler au savoir-faire des Epl.
Rendez-vous de 9 h 30 à 15 h 30 à l'hôtel le Roma, à Albertville.

ALBERTVILLE

Un engin de chantier provoque une fuite de gaz

➜ Hier, en début d'après-midi, les sapeurs-pompiers ont été appelés pour une fuite de gaz dans la cité médiévale de Conflans, où des travaux sont en cours.
Un important dispositif a été mobilisé, par précaution, avec des effectifs venus de Moûtiers, Ugine et Albertville.
Finalement, l'intervention a été rapide. Un engin de chantier avait arraché le raccordement d'une conduite de gaz. GRDF a coupé le gaz et les pompiers ont vérifié qu'il n'y avait pas de risque d'intoxication.

ALBERTVILLE

La fête du vélo, c'est samedi

L'opération Tous à vélo aura lieu samedi après-midi, sur l'esplanade de l'hôtel de ville, à Albertville. Au programme, une ribambelle d'animations pour petits et grands : saut à vélo sur big air-bag, BMX, piste VTT, "pitchoun bike", initiation au vélo électrique, atelier mécanique… Les plus téméraires pourront tester, à 14 h 30, la Dev'Albertville à VTT : une descente de près de 2000 m de dénivelé sur 18 km (navette gratuite depuis Albertville pour accéder au mont Bisanne). Des spectacles à deux roues seront aussi proposés. Photo archives Le DL/J-F.C.
> Samedi 2 juin de 14 à 18 heures, sur l'esplanade de l'hôtel de ville, à Albertville.

CONSEIL MUNICIPAL | Majorité et minorité de gauche ne partagent pas tout à fait les mêmes points de vue

Chantiers en ville : bons signes ou mauvais points ?

Sans surprise, ils ne sont pas d'accord. Tandis que les élus de la majorité se félicitent d'une ville en chantier et donc en évolution, et d'une gestion budgétaire équilibrée, la minorité de gauche s'inquiète d'un vrai cap harnaüm dans les rues et de finances fragiles.

Laurent Graziano a regretté que le maire parle de dynamisme pour la ville, alors que « rue de la République, pour les commerçants les temps sont très durs ». Réponse de Frédéric Burnier Framboret : « Je considère ces propos comme démagogiques. Nous travaillons avec les commerçants au quotidien. »

« Albertville est dans un drôle d'état ! » D'une seule phrase, Philippe Perrier, élu de la minorité de gauche, a résumé le point de vue de la liste "Osons Albertville" sur les finances et les rues de la ville.

C'était lundi soir, au conseil municipal, à l'heure de voter les comptes de gestion et administratif des budgets annexes et principal. Les élus d'opposition ont critiqué, une nouvelle fois, la politique de la municipalité. Philippe Perrier a regretté « des équilibres financiers de plus en plus fragiles », des recettes de gestion courante en baisse, des dépenses en hausse, des capacités d'autofinancement en baisse… Et, « c'est vrai, des investissements en hausse. » Une remarque positive aussitôt affublée d'une critique sur les conséquences des nombreux chantiers. « Le centre-ville est inaccessible, comme d'autres quartiers. Parc du Val des roses, la future piste cyclable sert de piste aux scooters. Le monument de la Résistance n'est plus entretenu. Au cimetière du Chiriac, il n'y a plus de parking à cause de la chaufferie bois-gaz. Et la place Mandela n'existe plus ! »

Une litanie que le conseiller municipal a conclu en soulignant que « la réduction de la dette n'est qu'un coup d'épée dans l'eau. Le désendettement est provisoire. À un moment donné, il va falloir se poser des questions, notamment sur les grands événements qui précarisent notre avenir et notre capacité à investir. »

« Il faut passer par des travaux pour redresser l'attractivité »

Les élus de la majorité analysent bien sûr la situation tout autrement. Pour le maire, Frédéric Burnier Framboret, la ville est en pleine dynamique. Hervé Bernaille, adjoint aux finances, a valorisé, lui :« une gestion équilibrée ». « Certains ratios se dégradent » mais, selon lui, la Ville a plutôt bien encaissé le « choc » du désengagement de l'État. « Nous avons aussi maîtrisé nos dépenses, mieux que l'État d'ailleurs. » Et de souligner un désendettement de quatre millions.

Au sujet des chantiers, c'est le maire, Frédéric Burnier Framboret, qui a répondu. Pour lui, Conflans est la preuve « qu'il faut passer par des travaux pour redresser l'attractivité. Cela s'est vu ce week-end avec Confluences et la fête de l'Europe. Je mets les mêmes espoirs dans la rénovation de la rue de la République, tout en reconnaissant qu'il y a des désagréments. »

Et ce n'est pas fini ! Dans les quartiers sud, se dessine le chantier de la maison de l'enfance. Le permis de construire a été déposé. Yves Dujol, adjoint aux travaux, souhaite lancer les appels d'offre dès juin et fixe la livraison à fin 2019.

« On va aussi travailler sur la réhabilitation des tours et le quartier de la Contamine », a rappelé Frédéric Burnier Framboret. L'occasion de revenir sur la subvention d'1,2 million d'euros allouée par Arlysère à Albertville, dans le cadre du contrat de ville, pour ce chantier de rénovation urbaine. Mais Dominique Ruaz, élue de la minorité de gauche, a regretté que l'agglomération ne s'engage pas plus alors que l'enveloppe totale de ce contrat est de 17 millions d'euros.

Laurence VEUILLEN

L'INFO EN +

LES PRINCIPAUX CHIFFRES

▶ Recettes venant de l'État : entre 2014 et 2017, la ville a perdu 1,7 million d'euros.

▶ Frais de personnel : entre 2016 et 2017, baisse d'1,3 million d'euros.

▶ Investissements : 8 millions d'euros en 2017 et 27,5 millions d'euros entre 2014-2017.

▶ Endettement : 26 millions d'euros en 2013. Objectif : 21,5 millions d'euros fin 2018.

LA PHRASE

« On a attendu trop longtemps en faisant des études. Aujourd'hui, une vraie dynamique est lancée. »

Frédéric Burnier Framboret, maire d'Albertville

Au fil des dossiers, d'autres désaccords : maison de santé, tarifs de la cantine

Maison de santé, maison de l'enfance…

La minorité de gauche, par la voix de Dominique Ruaz, considère que sur le dossier de construction de la maison de l'enfance, sur le stade Baneton, « c'est l'improvisation qui préside. » D'autant que « la commission des travaux ne s'est pas réunie ».

Pour le maire, par contre, « cela n'a jamais été aussi clair ! » La Ville va réaliser une maison de l'enfance (lire ci-dessus). Un terrain a été vendu à la fondation OVE « qui a revu son projet à la baisse », selon le maire. Pour les Papillons blancs qui doivent également construire un bâtiment, ce serait aussi en bonne voie.

Reste la question de la "maison médicale", dont le projet a été déménagé dans l'ancien hôpital et transformé en regroupement de professionnels de santé. Un regret pour Dominique Ruaz, car « le besoin est criant dans ce quartier de 10 000 habitants. Il n'y a que deux médecins et ils partiront prochainement à la retraite. Se rapprocher du centre-ville, c'est une erreur. »

Le maire a répondu qu'Albertville a besoin de médecins de manière globale. « Aucun ne souhaitant s'installer dans les quartiers sud, on va créer ce regroupement à l'ancien hôpital. Si cela fonctionne, on pourrait ensuite faire une annexe dans les quartiers sud. »

Il a annoncé qu'une quinzaine de professionnels de santé seraient en train de créer une association à cet effet. « Et je suis en discussion avec un groupe de médecins qui seraient intéressés. »

Restaurant scolaire

La cuisine centrale d'Albertville dégage un excédent en fonctionnement de 102 919 € et en investissement de 91 346 €. Philippe Perrier, élu de la minorité de gauche, a regretté que les usagers n'en profitent pas. « Vu les excédents importants, vu la crise, la solidarité voudrait que les tarifs soient au moins gelés afin que chaque enfant puisse prendre ses repas à la cantine scolaire. »

Mais la majorité a décidé que "les tarifs seront réajustés sur les coûts de réalisation". Pas de baisse, ni de gel donc, car elle envisage autrement l'utilisation de ces excédents. Valérie Rougeron, adjointe déléguée à l'enfance, à l'enseignement, au périscolaire et à la cuisine centrale, a expliqué : « Pour la première année, la Ville a pu ne pas verser de subventions de fonctionnement (48 000 €) au budget annexe de la cuisine centrale. Et nous avons décidé de baisser le prix de vente des repas, pour avoir de nouveaux clients. Plusieurs communes sont intéressées. Ensuite, on pourra peut-être baisser les prix pour les usagers ». Avant d'ajouter, « mais en 2018, nous allons engager des travaux à la cuisine centrale et les excédents diminueront. »

LV.

Une motion a été adoptée au sujet de la mise en place d'une direction commune entre le centre hospitalier Albertville-Moûtiers et le centre hospitalier Métropole Savoie. Lire notre dossier en page 3.

Dauphiné Libéré, édition La Maurienne - le 30 mai 2018

SOUVENIR | Dimanche, devant la plaque apposée dans la cour de la sous-préfecture

Un hommage a été rendu à Jean-Moulin, lors de la journée de la Résistance

Élus, personnalités civiles et militaires ont rendu hommage à l'ancien sous-préfet d'Albertville.

Dimanche, dans le cadre de la journée de la Résistance, un hommage a été rendu à Jean-Moulin, fondateur du Conseil national de la Résistance (CNR), grand patriote et unificateur des mouvements de Résistance. Ancien sous-préfet d'Albertville de 1925 à 1930, il fut arrêté le 21 juin 1943 par la Gestapo à Caluire. Atrocement torturé, il mourut le 8 juillet 1943 près de Metz.

« Patriotisme, humanisme, idéaux démocratiques et aspiration à une société solidaire, à un monde juste et en paix, furent les valeurs qui motivèrent l'engagement des Résistantes et des Résistants dans le combat contre l'occupant nazi », un extrait du message de l'Anacr, lu par Françoise Moulin, présidente du comité local de l'Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance.

« Nous devons faire vivre encore et toujours l'esprit du 27 mai 1943 »

Nicolas Martrenchard, sous-préfet d'Albertville, donnait lecture du message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées : « Le 27 mai 1943, dans un appartement parisien du 48, rue du Four, les représentants de huit mouvements de Résistance, de six partis politiques et de deux syndicats, décidèrent d'unir leurs forces pour lutter contre l'occupant. En ce 75e anniversaire, la Résistance demeure une source d'admiration et un exemple d'unité dans l'épreuve. Attachés aux valeurs humanistes, à la dignité humaine, à la liberté, à l'égalité et à la fraternité, nous devons faire vivre encore et toujours l'esprit du 27 mai 1943, pour que la flamme de la Résistance ne s'éteigne jamais ».

Dimanche, en fin d'après midi, sous la pluie, participaient à cette cérémonie Frédéric Burnier Framboret, maire d'Albertville, les porte-drapeaux des associations patriotiques, les élus et les personnalités civiles et militaires. Les sonneries d'usage étaient interprétées par Gilbert Guazzoni, musicien de l'Ensemble musical réveil albertvillois.

L.D.

Les porte-drapeaux des associations patriotiques participaient à cette cérémonie du souvenir.

Dauphiné Libéré, édition La Maurienne - le 30 mai 2018

JUDO

Martine Bellande, championne de France vétérans

➜ Dimanche, le Judo olympique des 4 vallées (JO4V) participait aux championnats de France vétérans à Vitrolles (déplacement sponsorisé par le Crédit Mutuel). En plus de 60 ans, Martine Bellande décrochait le titre après deux beaux combats, alors que Reda Fethallah terminait vice-champion de France en plus de 30 ans. Chez les plus de 40 ans, Pierre Joinneau et Willy Lesur se sont classés respectivement 6e et 5e. À noter aussi les belles participations de Christophe Dequidt, Laval Gwanael, Neyret Richard qui ne se sont pas classés malgré de beaux combats. Les entraîneurs du JO4V se sont déclarés « très fiers du groupe adulte qui montre l'exemple aux plus jeunes ».

BASSIN ALBERTVILLOIS

Trois équipages ont rallié l'arrivée du rallye de Savoie Chautagne

Sur 89 concurrents au départ du rallye de Savoie Chautagne qui a eu lieu vendredi et samedi, seulement 49 ont vu le parc d'arrivée de Serrières-en-Chautagne. Parmi eux, trois seulement des sept du bassin d'Albertville échappent à l'hécatombe.

Fabrice Buisson copiloté par Thomas Liger (Peugeot 207) a pris la 9e place du classement général, associée d'une 6e de groupe et 2e de classe R3T. La voiture s'est bien comportée tout au long du rallye et de ses 132 kilomètres d'épreuves chronométrées. Un seul petit souci de pneus qui n'étaient pas neufs au départ, et qui ont été changés en fin de rallye par des plus récents. Il ne devance le 3e de classe (Hugo Bonfils sur Clio RS) que de 25,2 secondes à l'arrivée.

Nicolas Paviet-Roche et Mélodie Bellavarde (Peugeot 106 S16) se classent 20e au général, 5e de groupe et 2e de classe F2-13 : « On est parti avec un gros plateau d'adversaires, et on ne pouvait pas faire un aussi bon résultat. Tout a bien marché, pas de souci mécanique, et aucune touchette ».

Célia Monico et Sarah Filipe (Peugeot 106 S16) était le seul équipage 100 % féminin. La pilote est satisfaite de terminer son premier rallye national, mais n'a trouvé la bonne pression des pneus que lors de la dernière des quatre boucles du rallye.

Plusieurs abandons

En revanche, quatre "Albertvillois" ont dû se retirer avant l'arrivée. Le premier sur la liste des abandons fut Romaric Buzala et Emeric Rabartin (Citroën ZX 16s) à cause d'un cardan cassé dans la deuxième épreuve chronométrée. Patrice Bonnefond avec Romain Blondeau (Citroën DS3), est sorti de la route dans la descente du Clergeon (5e épreuve spéciale) alors qu'il occupait la 2e place du général à 33,2 secondes d'Eric Mauffrey (Skoda Fabia), futur vainqueur du rallye.

Laurent Rosat et Audrey Bourdier (Nissan 370 Z) au volant de l'unique voiture engagée dans le groupe GT, a dû s'arrêter, boîte de vitesse bloquée sur le 1errapport dans la 7e épreuve. « Avant, on a dû faire des essais de suspensions, de réglage des sièges. Ça a été une vraie séance de réglages avec le Team Révo 6. On l'a réglée par rapport à la musique du V6 propulsion ». On devrait revoir Laurent Rosat au volant de cette voiture unique au départ du rallye du Mont-Blanc en septembre.

Enfin Patrick Hary, avec Hélène Pettex-Muffat, (Peugeot 106 Rallye) participait pour la première fois depuis 1995 qu'il dispute des rallyes, au volant d'une voiture qui ne soit pas une Honda Civic. En raison d'un problème de boîte de vitesses, il a loué une 106 Rallye, mais il a rencontré des problèmes de liquide de refroidissement et de radiateur, qui le contraignirent à l'abandon dans la 7e des huit épreuves chronométrées.

Raymond BRASSOUD

Célia Monico, au volant de sa Peugeot 106, a trouvé le moyen d'économiser ses pneus en prenant les virages sur trois roues !

Dauphiné Libéré, édition La Maurienne - le 30 mai 2018

CULTURE | Cette sortie commune met fin à un projet entre les deux établissements

Les élèves des lycées Jean-Moulin et Ambroise-Croizat au festival du Premier roman

Jeudi dernier, les élèves de première ES1 du lycée Jean-Moulin d'Albertville et les élèves de première L du lycée Ambroise-Croizat de Moûtiers, accompagnés de leurs professeures, Mmes Chabrat, Exertier et Mercier, se sont rendus au festival du Premier roman à Chambéry. Ils ont pu rencontrer Emma Flint, auteure anglaise du roman "Little Deaths" et lauréate du festival 2018 dans la catégorie des romans en anglais. Lors de cette rencontre, ils ont posé leurs questions et échanger avec la romancière en anglais.

Un ambitieux projet de lecture et d'échange

Cette sortie commune vient mettre fin à un projet entre les deux établissements, financé par la région Auvergne/Rhône-Alpes, au cours duquel les élèves des deux lycées, après avoir lu quatre des romans en lice, en anglais, ont pu se rencontrer pour en discuter, échanger leurs impressions, présenter leurs travaux et surtout voter pour le roman qui les a le plus séduits.

François DOCHE

Des élèves du lycée Jean-Moulin d'Albertville et du lycée Ambroise-Croizat de Moûtiers ont participé au festival du Premier roman à Chambéry. C'est sous un soleil radieux que s'est terminé cet ambitieux projet de lecture et d'échange.

Quelques réactions des élèves d'Albertville et de Moûtiers

Naomi : « J'ai bien aimé cette journée puisque je suis très intéressée par les livres et j'aime beaucoup écrire. J'ai été contente de rencontrer une auteure qui pouvait me donner des conseils afin d'améliorer ce que je fais déjà ».

Élina et Héloïse : « Nous avons pu échanger avec les Chambériens autour du festival du premier roman. Ce fut très intéressant de connaître leur point de vue. Le fait d'aller de nous-mêmes à leur rencontre nous a permis d'apprendre à nous débrouiller seuls. Nous avons eu l'honneur de faire la connaissance d'Emma Flint et de pouvoir lui poser nos questions en anglais. Ce fut une rencontre formidable avec une femme très chaleureuse. Elle a pris beaucoup de temps pour développer ses réponses et nous satisfaire au mieux ».

Élise et Pauline : « Lorsque nous sommes arrivés à Chambéry, nous avons commencé par interroger des personnes dans la ville sur le festival. Nous avons mangé dans le parc du Verney puis nous nous sommes rendus au Manège, où nous avons pu rencontrer Emma Flint. Elle a su nous mettre à l'aise et a pris le temps d'écouter et de répondre à nos questions concernant sa vie et son livre. De plus, elle a su s'adapter à notre niveau d'anglais et parler doucement, de manière compréhensible. Cette journée nous a permis de rencontrer une auteure anglaise, ce qui est une chance pour nous, cela peut nous apporter une certaine ouverture d'esprit ».

Zélie et Yaëlle : « La rencontre avec Emma Flint nous a permis de mieux la connaître et de comprendre les choix qu'elle a faits pour son premier roman. De plus, elle nous a expliqué d'où venait son inspiration et pourquoi elle écrit des romans inspirés de faits réels. Nous avons apprécié sa disponibilité à répondre à nos questions ».

Alyxanne et Léo : « La visite du stand avec les livres était sympathique car on y a découvert des très jolis livres. La rencontre avec Emma Flint a été un excellent échange avec une professionnelle qui a très bien su s'adapter à notre niveau d'anglais et elle a réussi à se faire comprendre de tous ».

F.D.

Dauphiné Libéré, édition Aix-les-Bains – le 30 mai 2018

ECONOMIE | Le Parlement européen réforme cette pratique contestée

Coup de frein sur le travail détaché

Les députés européens ont approuvé une réforme du travail détaché accordant à ces travailleurs un salaire identique pour un même travail au même endroit. Exception pour les routiers : les camions pourront librement circuler d'un pays à l'autre aux conditions du pays d'origine.

A une large majorité de 456 voix favorables (147 voix contre et 49 abstentions), le Parlement européen a approuvé ce texte qui a fait l'objet de plus de deux ans de négociations laborieuses. Les Etats membres ont désormais un délai limité à deux ans pour transposer cette directive.

Le détachement des travailleurs permet à des Européens de travailler dans un autre pays que le leur, en cotisant au système de sécurité sociale de leur pays d'origine. Le sujet avait été un thème emblématique de la campagne présidentielle française et l'accord européen considéré comme une victoire par Emmanuel Macron. « Un succès essentiel pour une Europe qui protège ! », s'est d'ailleurs réjoui mardi sur Twitter le président français.

« Le vote constitue une étape importante dans le processus de construction d'un marché unique plus juste », a souligné Marianne Thyssen, la commissaire chargée de l'Emploi.

Rémunération identique

Avec cette réforme, un détaché doit recevoir la même rémunération qu'un travailleur local : non seulement le salaire minimum du pays d'accueil (comme c'était le cas dans la première directive de 1996), mais aussi tous les bonus prévus dans ce pays (comme prime de froid, de pénibilité, d'ancienneté, treizième mois, etc.).

La durée maximale du détachement est fixé à 12 mois, éventuellement prolongeable de 6 mois. Au delà, « les conditions de travail seront soumises aux règles du travail du pays d'accueil dans leur intégralité », précise le Parlement européen. Les frais liés à l'hébergement, à la nourriture ou au transport ne pourront plus être déduits du salaire.

2,3 millions des salariés dans l'Union européenne

En 2016, 2,3 millions de travailleurs détachés ont été dénombrés dans l'UE. La France, la Belgique et l'Allemagne sont les trois principaux pays d'accueil. Pologne, Roumanie, Portugal les trois pays qui en détachent le pluS

.Beaucoup d'élus ont toutefois regretté vivement que le secteur très sensible du transport routier soit exclu de cette nouvelle directive. Le veto de l'Espagne et de six autres pays a créé cette exception sur un secteur où la pratique est courante.

Une législation qui lui sera propre est en cours de négociation. Plusieurs dizaines des chauffeurs routiers ont manifesté mardi devant le Parlement européen à Strasbourg, avec des pancartes réclamant « la fin du dumping social ».

Les travaux publics gros consommateurs de travail détaché Photo Julio PELAEZ

LE CHIFFRE

69 % Le détachement de salariés d'un pays à l'autre a augmenté de 69 % entre 2010 et 2016. Les principaux secteurs sont le bâtiment, la construction navale et aussi l'entretien industriel. Le transport routier représente à lui seul près de 20 % des détachés.

QUESTIONS À...

Elisabeth Morin-Chartier, députée européenne (ex-LR)

« À travail égal… enfin salaire égal »

➜ À quel accord aboutit-on ?

Déjà, on est parvenu à réduire la fracture entre les États membres, plutôt à l'Est de l'Europe, qui refusaient la révision de cette directive. Actuellement, le travail détaché en Europe est régi par un texte qui date de 1996, une époque où l'UE comptait 15 États membres, entre lesquels les écarts de salaires étaient raisonnables : le plus haut salaire minimum national était trois fois supérieur au salaire minimum le plus bas. Aujourd'hui, l'UE compte 28 États membres avec des écarts de salaires minimums qui vont de 1 à 10. Donc il fallait d'urgence réviser ce texte. Et en le révisant on voulait lui ajouter une dimension de protection des travailleurs, selon le principe « à travail égal, salaire égal sur un même lieu de travail ».

➜ Qu'est-ce qui va changer ?

D'abord, la rémunération. Le salaire sera effectivement le même, et les accords de branche seront aussi appliqués Grâce à ces dispositions il n'y aura plus de concurrence entre salariés sur un même lieu de travail. Et le maçon hongrois en mission à La Rochelle sera remboursé de son repas selon les tarifs en vigueur à La Rochelle, et non plus les bases tarifaires hongroises… Aussi, les entreprises ne pourront plus non plus déduire les frais de transport, de logement et de restauration des salaires des travailleurs. Et comme toutes ces nouvelles règles sont très claires, les violations seront plus flagrantes et les contrôles seront facilités. Ce texte révisé a 2 ans pour être appliqué dans les États membres. Ce qui me satisfait aussi, c'est que ce vote, massif, intervient un an avant les élections européennes : le travail détaché, sujet très apprécié des nationalistes, ne sera donc pas utilisé dans la campagne à venir.

➜ Avez-vous un regret sur le texte final ?

Que le secteur du transport routier ait été exclu de cette réforme. Les chauffeurs routiers vont rester sous le régime de la directive de 1996. Ce n'est pas une décision du Parlement, mais du Conseil européen : Emmanuel Macron, l'été dernier, avait « lâché » le transport routier en échange d'une limitation des missions de travail détaché à 12 mois plutôt que 24.

Recueilli par Anne-Camille BECKELYNCK

DÉCÈS

Belley.
Anne-Marie et Gilles Damaisin, François Alborghetti, Jean-Pierre et Michèle Alborghetti, Antoinette et Gérard Gervais, Bernard Alborghetti et Marie-Claude Charvin, Andrée et Daniel Dequin, Philippe et Florence Alborghetti, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, et toute sa famille d'Italie, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Pascal ALBORGHETTI

survenu à l'âge de 93 ans.
Ses funérailles auront lieu le vendredi 1er juin 2018 à dix heures en la Cathédrale de Belley.
Condoléances sur registre. Pas de plaques.
Une quête sera faite au profit de l'Association «Ain Alzheimer».
Le défunt repose à la chambre funéraire Tonin-Coiffet à Belley.
La famille rappelle à votre souvenir, son épouse

Marie

décédée en 2008.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

938288600

Les Abrets-en-Dauphiné, Metz (57), Rognac (13).
Ses enfants Mme Josiane et Philippe Charlier, Mme Jacqueline et Henri Beylerian; ses petits-enfants, Nicolas, Marc, Christophe et Sonia, Emmanuelle et Gregory, Julien et Océane; ses arrière-petits-enfants, Noah, Matheo, Jena, Sevan, Elisa; parents et amis; ont le regret de vous faire part du décès de

Madame Marguerite CHOUDIN
née CAMBET-PETIT-JEAN

survenu à l'âge de 95 ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 1e juin 2018 à quinze heures en l'église des Abrets-en-Dauphiné.
Mme Choudin repose au centre funéraire Baldini à Le Pont-de-Beauvoisin.
Et rappellent à votre souvenir son époux

PIERRE

décédé en 1999.
Remerciements pour leurs bons soins et leur dévouement au personnel de l'Ehpad Yves Touraine.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

938312700

Villarlurin, Les Allures, Sainte-Hélène-sur-Isère.
Marie son épouse, Stéphanie, Guillaume et Florence ses enfants; Angélique, Anaïs, Julie, Laura, Justine, Victor ses petits-enfants; Axel, Ethan, Aimy et Hugo ses arrière-petits-enfants; Lucien son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs; parents et amis; ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Marcel CRUCE

à l'âge de 76 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 mai 2018 à quatorze heures trente en l'église de Villarlurin.
Condoléances sur regsitre.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

938306200

Saint-Jean-de-Maurienne.
Le souvenir français, comité Maurienne, fait part du décès de son adhérent et ancien trésorier du bureau

Noël DUVERNEY-PRÊT

Pour la sépulture, se reporter à l'avis de la famille.

938308300

Villargondran.
Le club du Bon temps vous fait part du décès de son ami

Noël DUVERNEY-PRÊT

et présente à famille ses sincères condoléances.

938310400

Albertville.
Philippe Le Hégarat, son fils; Brigitte Cadran née Le Hégarat, sa fille; Chantal Le Hégarat née Huot Marchand, sa belle-fille; Alain Le Hégarat, Marie Le Hégarat, Emilie Boutringain, Inès Boutringain, ses petits-enfants; Allan Le Hégarat, Maylis Le Hégarat, Léa Legrand Boutringain, et Emma Legrand Boutringain, ses arrière-petits-enfants;
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Madame Noëlle FOURNIER
née CARRIER

décédée le 27 mai 2018, à l'âge de 82 ans, entourée de tout l'amour des siens.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 5 Juin 2018, à quatorze heures trente à l'église Saint-Marc, 180 Boulevard Napoléon Premier à Nice.
Que tous ceux qui l'ont connue lui accordent en ce jour une pensée affectueuse.
Famille Cloppet, Carrier, Le Hégarat.
"Prends tout ce qui est à prendre, ce qui n'empêche pas d'en reprendre"

938304100

Chambéry, Cognin.
Loic, Elise et Lilian, ses enfants; Melly, sa petite-fille; sa maman; ses frères et sœurs; son beau-frère et ses belles-sœurs; ses neveux et nièces; ses proches, ont la peine de vous faire part du décès de

Monsieur Pierre FREYDIER
dit "PIERROT"

à l'âge de 53 ans.
Les obsèques auront lieu le samedi 2 juin 2018 à onze heures quinze au centre funéraire de Chambéry, suivies de la crémation.

938321700

Saint-Rémy-de-Maurienne, Isère.
Philippe et Elisabeth, Ghislaine et Sébastien, ses enfants et leurs conjoints; Matthieu et Cannelle ses petits-enfants; Ophélie; Denis et Jean-François Rossini ses demi-frères et leurs familles; toute sa famille et ses amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Arlette GODET
née PATUREL

survenu à l'âge de 74 ans.
La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 31 mai 2018 à dix heures trente en l'église de Saint-Rémy-de-Maurienne suivie de la crémation dans l'intimité familiale.
Pas de plaques.
Condoléances sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

938316600

Saint-Rémy-de-Maurienne.
Tous les membres de la pétanque Rémilienne ont la tristesse de vous faire part du décès de leur amie

Arlette GODET
licenciée et fidèle bénévole de notre club

Ils s'associent de tout cœur à la peine de sa famille et lui adressent leurs plus sincères condoléances.
Pour les funérailles se reporter à l'avis de la famille.

938329800

Termignon.
L'Acca Saint-Hubert a le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Patrice HENRY
membre actif de la société et frère de Daniel et Bernard

Pour les funérailles, se reporter à l'avis de la famille.

938335000

Caluire-et-Cuire (69).
Andrée, son épouse ;
ses enfants, Pierre, Sébastien, Céline et son mari Lionel Gervait ; tous ses petits-enfants ; ainsi que les familles Lafay et Sanerot ont la tristesse de vous faire part du décès de

Raymond LAFAY

à l'âge de 74 ans.
Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 1er juin 2018 à dix heures quinze en l'église de Saint-Romain de Cuire.
Inhumation au cimetière de Champagny le haut (73) le samedi 2 juin 2018 à dix heures.

938313300

Les compagnons charpentiers des devoirs du tour de France de Tarentaise, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Sylvain PATISSIER
savoyard
"La Fermeté"

Pour les obsèques se reporter à l'avis de la famille.

938300900

Aime-la-Plagne.
Le maire, le conseil municipal et le personnel de la commune d'Aime-la-Plagne, ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Sylvain PATISSIER
ancien maire
ancien adjoint

et s'associent à la peine de la famille.

938310900

Peisey-Nancroix.
Les aînés du club des Monts d'Argent, ont la grande tristesse de vous faire part du décès de

Ulis POCCORD

À Simone, son épouse et à sa famille, ils présentent leurs sincères condoléances.

938320200

Serrières-en-Chautagne.
Monsieur Frédéric Puertos, son époux,
Roland et Catherine Truche, Bernard et Geneviève Truche, ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ses cousins et cousines,
parents et amis,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Constance PUERTOS
née ROSSET

survenu à l'âge de 95 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er juin 2018 à quinze heures en l'église de Serrières-en-Chautagne.
Condoléances sur registre.
La famille remercie le personnel de la maison de retraite Les Fontanettes à Chindrieux pour leur gentillesse et dévouement.
Cet avis tient lieu de faire-part.

938317500

Villard-Léger.
Le conseil d'administration et les chasseurs de l'Acca de Villard-Léger ont la tristesse de vous faire part du décès de

Emile RICHARD
papa de Jean-Luc
membre de l'Acca

Pour les funérailles se reporter à l'avis de la famille.

938328800

Saint-Jean-de-Belleville, Jonquières, Valréas.
Joséphine Barret ,sa fille; Jean-Louis et Sonia ,ses petits-enfants et leurs conjoints; Baptiste, Cassandra, Esteban, Léo et sa compagne Emilie, ses arrière-petits-enfants; Jean-Pierre, son gendre; Jeanine, sa belle-sœur; neveux et nièces; les familles Roux, Roux-Mollard, parents et amis; ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Gisèle ROUX-MOLLARD
née ROUX

à l'âge de 95 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1e juin 2018 à quinze heures en l'église de Saint-Jean-de-Belleville.
La famille remercie le personnel du SSR et du SIERSS pour leur gentillesse et leur dévouement,
et rappelle à votre souvenir son époux

JEAN-PIERRE

décédé en 1990.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

938313800

Aigueblanche, Bellecombe, Moûtiers, Pussy.
Ses filles; son gendre; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; parents et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Solange SYLVOZ

Selon sa volonté, la crémation a eu lieu dans l'intimité familiale.

938329300

Chambéry, Le Bourget-du-Lac, La Ravoire, Grignon.
France et Catherine, ses filles; Gilles et Nicole Tonuitti, son frère et sa belle-sœur; Jean-Luc, son gendre; Damien, Denis et Lucas, ses petits-fils; Tony, Clara, Giulian et Mael, ses arrière-petits-enfants; ainsi que toute sa famille et amis,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Angèle VIDAL
née TONUITTI

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Joseph à Chambéry, le samedi 2 Juin 2018 à dix heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Bozel à quinze heures.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

938312000

Villard-d'Héry, Baccarat (54).

Monsieur Alain WILLIG

est décédé le 17 mai 2018 à Chambéry.
Une messe sera donnée le dimanche 3 juin 2018, à dix heures, à l'église de Saint-Pierre-d'Albigny.
Merci à tous ceux qui l'ont accompagné.

938309600

Villard-d'Héry.
Le maire et le conseil municipal de Villard-d'Héry, ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Alain WILLIG
élu municipal de 1995 à 2001

Ils présentent leurs sincères condoléances à la famille.

938309800

REMERCIEMENTS

Saint-Jean-de-Maurienne, La Mure, Malissard (26), Meylan.
Toute la famille de

Madame Reine CHAUMAZ

très touchée par votre présence, vos marques de sympathie, vos messages, envois de fleurs vous remercie très sincèrement d'avoir pris part à sa douleur.

938321900

Sainte-Reine.
Gisèle, Yves, Janine, Michel et leurs enfants remercient toutes les personnes qui, par leur présence, des fleurs, un message, des paroles leur ont témoigné leur sympathie et leur affection lors du décès de

Madame Yvonne RIVOLLET

938308900